

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V. 178 Vœu relatif au recensement des œuvres d'art sur l'espace public et à leur restauration.
Vœu rattaché à la Communication relative à la Politique Culturelle de la Ville de Paris - Les arts et la culture à Paris : D'infinies richesses en partage.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la Communication de la Maire de Paris, qui entend valoriser le patrimoine de la Ville ;

Considérant l'absence de recensement établissant distinctement les œuvres appartenant à la Ville de celles appartenant à l'État, entraînant un renvoi de responsabilité sur leur entretien ;

Considérant le besoin de restauration des œuvres d'art de la Ville de Paris ;

Sur proposition de Florence BERTHOUT, Pierre-Yves BOURNAZEL, Catherine DUMAS, Brigitte KUSTER, Agnès EVREN, Jean-Pierre LECOQ, Delphine BÜRKLI, Danièle GIAZZI, François-David CRAVENNE, Nathalie FANFANT et les élus du groupe les Républicains et Indépendants, au nom de l'exécutif,

Demandent :

- À la Maire de Paris de poursuivre le recensement des œuvres d'art sur l'espace public, ainsi que le travail engagé avec l'État pour en déterminer la propriété,
- À la Maire de Paris de poursuivre un programme ambitieux de restauration des œuvres appartenant à la Ville.